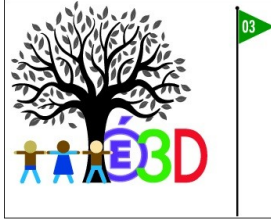


ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'APPLICATION LES BOUSSICATS



Directrice
Mme LEVALET Mylène

Téléphone
03 86 51 26 19
03 86 52 38 13

Courriel
0890398Z@ac-dijon.fr

Adresse
26 RUE THÉODORE DE BEZE
15 BIS, RUE PIERRE ET MARIE CURIE
89000 AUXERRE

Procès-verbal du deuxième conseil d'école

MARDI 15 MARS 2022
18h – site Théodore de Bèze

PRÉSENTS

Membres de l'équipe pédagogique

Mmes Bouveau, Gomez, Marguet, Pénéla, Renouard et Scherperel.

Messieurs Amiard, Collard, De Burghrave, Fadhlouli et Legeard.

Mme Levalet, directrice de l'école.

Mmes Mareggini et Lasperches, étudiantes en stage d'observation et de pratique accompagnée.

Représentants de parents d'élèves

Mmes Benali, Breton, Duchet, Gontard, Kifle, Mostaert et Restelli.

Messieurs Philippon, Mr Guérin.

Représentants de la Mairie

Mme Miredin, élue à la Ville d'Auxerre.

Mme Jacquemard, coordinatrice des temps périscolaires.

ABSENTS EXCUSÉS

Mme Deschepper, inspectrice de l'éducation nationale.

M. Marmagne, adjoint au Maire, chargé du temps de l'enfant.

Mme Vourey et M. Noirod, enseignants de CM2.

Mmes Gueniffey et Bonnin, membres du RASED des Rosoirs.

Mme Hakem-Angot, représentante de parents d'élèves.

1) PRÉSENTATION DES MEMBRES PRÉSENTS

Les membres du conseil d'école se présentent. Les membres absents sont excusés.

2) L'ÉCOLE ET L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

a) Effectifs : 233 élèves inscrits à ce jour

Sur le site Pierre et Marie Curie - 6 classes de cycle 2 - 131 élèves

- 22 CP - M. Amiard / Mme Pénéla
- 24 CP - Mme Bouveau
- 22 CP/CE1 - M. Legeard
- 23 CE1 - M. De Burghrave
- 19 CE2 - Mme Marguet
- 21 CE2 - Mme Scherperel / Mme Pénéla

Sur le site Théodore de Bèze - 4 classes de cycle 3 - 102 élèves

- 25 CM1 - Mme Renouard
- 25 CM1 - M. Collard / M. Fadhlaoui
- 25 CM2 - Mme Gomez / Mme Vourey
- 27 CM2 - M. Noirod / Mme Vourey

Deux élèves vont bientôt quitter l'école, ce qui ramènera l'effectif à 100 élèves.

b) Prévisions pour la rentrée 2022

- 52 élèves entreranno en 6ème
- + 48 CP (prévus)
- 227 élèves sont attendus à la rentrée prochaine, ce qui est stable par rapport à la précédente rentrée.

Si ces prévisions se confirment, il y aura donc :

- 139 élèves en cycle 2 (soit environ 23 élèves / classe en moyenne)
- 88 en cycle 3 (soit 22 élèves / classe en moyenne)

3) LE PROJET D'ÉCOLE ET LE PLAN D'ACTIONS 2021/2022

Le projet d'école 2017/2020 est arrivé à son terme. L'équipe en a fait le bilan pour élaborer le projet 2021/2024.

a) Bilan du projet d'école 2017/2020

- En appui sur les résultats des élèves : besoin de renforcer le travail sur la compréhension orale et écrite.
- Volonté de consolider le travail en équipe et la cohésion de l'école malgré l'existence des 2 sites.
- Besoin de développer le « vivre ensemble » et le sentiment d'appartenance au groupe → créer une identité à l'école.
- Besoin de renforcer les relations avec les familles et les partenaires pour améliorer le climat scolaire.

b) Construction du projet 2021/2024 autour de trois priorités départementales

- Poursuivre l'amélioration des acquis et des résultats de tous les élèves dans les domaines fondamentaux
- Garantir l'équité scolaire en prenant en compte les besoins de tous les élèves
- Assurer collectivement une école accueillante et bienveillante, lieu de réussite et d'épanouissement

c) Les 3 axes du projet 2021/2024 définis par l'équipe

Axe et objectifs	Actions conduites ou à venir dans les classes pour y parvenir
Axe 1 Travailler en équipe pour améliorer les résultats des élèves en compréhension Objectif → faire progresser tous les élèves dans le domaine de la compréhension (orale et écrite)	Tous les enseignants de l'école ont suivi une formation en équipe (en "constellation") sur l'enseignement de la compréhension : - en 2020/2021 -> en cycle 2 - en 2021/2022 -> en cycle 3
	Des ateliers de compréhension sont déjà mis en place sur le site Pierre et Marie Curie. Le contexte sanitaire ne permettant pas de travailler en décloisonnement jusque récemment, ce sont donc les enseignants qui ont travaillé en échange de service. En 2022/2023, l'objectif serait de pouvoir brasser les élèves pour travailler en groupes de besoin.
	En cycle 3, ils seront mis en place suite à la formation
	Les membres du RASED viennent en appui des enseignants pour aider les élèves les plus en difficulté
Axe 2 Garantir à tous les élèves un parcours sécurisé et cohérent, quels que soient leurs besoins Objectif → renforcer les liaisons entre les différents cycles et les différents sites qui composent le parcours des élèves de l'école (2 écoles maternelle, 2 site pour l'école élémentaire, un collège)	Poursuivre et consolider la liaison GS-CP avec les enseignants de la maternelle des Brichères et ceux de l'école Henri Matisse. Une réunion de travail est programmée le vendredi 8 avril pour cela : - le livre numérique proposé en juin 2021 sera reconduit et enrichi avec la participation des élèves de CP - des actions de liaison seront proposées : accueil des élèves de GS sur le site Pierre et Marie Curie - les "valises" de GS seront reconduites : les élèves de GS la remplissent en fin d'année afin de retrouver, en début de CP des outils qu'ils connaissent (albums, cahiers, comptines) et de les partager avec leurs nouveaux camarades à la rentrée.
	Développer la liaison cycle 2-cycle 3 : au mois de mai, les élèves de CE2 se rendront sur le site Théodore de Bèze
	Reprendre la liaison école-collège : une journée de formation inter-degrés est programmée le mardi 29 mars pour cela.
	Continuer de travailler à l'harmonisation des deux sites, grâce à des projets communs (théâtre, rugby, handball), des fonctionnements et règles communs pour les récréations, etc.
Axe 3 Améliorer le « Vivre Ensemble » dans et autour de l'école Objectifs → améliorer le Climat Scolaire et ouvrir davantage l'école aux familles et aux partenaires	Impliquer davantage les élèves dans le fonctionnement de leur école : élection de deux délégués par classe et mise en place de conseils dans toutes les classes. La directrice organisera un conseil des délégués par période afin de recueillir leurs remarques, leurs idées, leurs demandes. Les prochaines réunions sont prévues les 17 et 18 mars. Le thème retenu sera la récréation, suite à la mise en place de jeux en période 2 sur les 3 cours de l'école.
	Améliorer la communication avec les familles : les parents sont invités à consulter régulièrement le site de l'école qui a été rénové. http://ele-auxerre-boussicats-89.ec.ac-dijon.fr/ Un QRcode permettant d'y accéder facilement est collé dans le cahier de liaison de chaque élève.
	Inviter plus régulièrement les familles à des expositions valorisant le travail des élèves : - sur le site Pierre et Marie Curie : des travaux de rénovation de l'Agora, afin de la transformer en lieu d'exposition ont été demandés à la Mairie. Ils devraient avoir lieu à l'été 2023. - sur le site Théodore de Bèze : c'est la "salle beige" (hall à l'étage) qui sera utilisée. Les travaux n'ont pas encore été demandé.
	Mise en place d'un groupe de travail "Sécurité, circulation et civilité" afin de trouver des réponses collectives aux difficultés qui sont systématiquement soulevées en conseil d'école et qui ont un impact négatif sur climat scolaire (se reporter au point 5) c) ci-dessous concernant la première réunion de ce GT).

Ce projet d'école a été validé par Madame Deschepper, inspectrice de l'Éducation Nationale, qui l'a jugé en conformité avec les priorités départementales.

Il est maintenant soumis au vote du conseil d'école : il est adopté à l'unanimité.

4) LE TEMPS SCOLAIRE

a) Contexte

La ville d'Auxerre doit renouveler sa demande de dérogation à la semaine de 4,5 jours auprès de la DSDEN pour la rentrée 2022. Pour cela, il est proposé de reconduire l'organisation actuelle, sur 4 jours par semaine. Une délibération devra être prise au conseil municipal qui suivra, soit le 31 mars.

b) Vote du conseil d'école

Le conseil d'école se prononce en faveur du maintien des rythmes scolaires sur 4 jours par semaine.

5) SÉCURITÉ DANS ET AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

a) Point sur la situation à l'école des Boussicats

Une période 3 (janvier / février) extrêmement tendue :

- 71 cas positifs chez les élèves sur l'ensemble de la période ...
- ... ayant donné lieu à 21 protocoles de dépistage dans les classes (soit plus de 1200 tests au total)
- chez les personnels : 5 cas positifs recensés au cours de la période et plusieurs absences (COVID ou autre) n'ont pas pu être remplacées.

La directrice et les enseignants témoignent de la charge que cela a représenté, mais remercient les parents qui se sont montrés très compréhensifs tout au long de la période.

Les parents d'élèves tiennent à remercier l'ensemble des personnels de l'école pour leur gestion de la dernière vague COVID, la fluidité de l'information (une fois les protocoles nationaux connus) et la forte mobilisation de tous.

b) Les mesures en place pour limiter la propagation du virus

Premiers allègements au 28 février : passage au protocole sanitaire de niveau 2 / jaune

- port du masque dans les espaces clos
- poursuite des gestes barrières (lavage des mains, nettoyage et désinfection, aération, etc.)
- possibilité de brassage par groupe de classes
- possibilité de répartir les élèves dans les autres classes en cas d'absence non remplacée
- allègement du protocole de dépistage → 1 seul autotest 2 jours après le contact

Depuis le 14 mars 2022 : passage au protocole sanitaire de niveau 1 / vert

- levée du port du masque en intérieur pour TOUS (élèves et personnels) SAUF DANS LES TRANSPORTS (scolaires ou publics)
- fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves
- fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives
- MAIS les autres mesures barrières sont maintenues : lavage des mains, aération et désinfection des surfaces.

b) Sécurité dans l'école

- Le plan Vigipirate est repassé au niveau « sécurité renforcée – risque attentat » depuis le 5 mars 2021.
- La sécurité incendie : un premier exercice a été réalisé sur chaque site avant les vacances de la Toussaint. Les prochains exercices seront organisés fin mai / début juin.

- Le plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) : les exercices obligatoires ont été réalisés avant les vacances de Noël.

Sur le site Théodore de Bèze, la directrice signalé un problème de signal sonore pour l'exercice attentat-intrusion. En effet, les cornes de brume utilisées pour donner l'alerte dans cette situation ne sont pas audibles par les classes du bas. L'exercice n'a donc pas été concluant sur ce site.

Suite aux exercices incendie réalisés, un signal visuel a été installé dans les toilettes, en particulier pour les enfants malentendants inclus dans l'école.

c) Sécurité aux abords de l'école

Lors du premier conseil d'école, la mise en place d'un groupe de travail "Sécurité, circulation, civilité" a été décidée. Celui-ci s'est tenu le jeudi 3 février dernier. L'ensemble des services municipaux impliqués étaient représentés. Les difficultés soulevées lors des quatre précédents conseil d'école ont pu être entendues et une observation sur le terrain a été effectuée.

Suite à cette réunion, d'importants aménagements des espaces sont envisagés et seront soumis à la validation du Maire, après consultation des riverains. Des propositions concrètes devraient être annoncées lors du 3ème conseil d'école.

Sur le site Pierre et Marie Curie, des propositions sont à l'étude :

- changement du sens de circulation de la partie basse de la rue Pierre et Marie Curie afin que les bus puissent stationner plus facilement et déposer les élèves du côté de l'école,
- installation de mobilier urbain pour garantir la sécurité des élèves et empêcher les stationnements gênants et ou dangereux,
- communication aux familles des lieux de stationnement possibles aux abords de l'école,
- renfort des passages de la Police Municipale pour accompagner la mise en place de ces aménagements.

Sur le site Théodore de Bèze, un passage piéton face au portail bas et la mise en place d'un agent de traversée ont été demandés.

Néanmoins, avec l'allègement du protocole sanitaire, et en concertation avec les représentants de parents d'élèves, il est décidé que les élèves entreront et sortiront désormais pas l'entrée principale. La deuxième entrée, par le portail du bas, ne sera donc plus utilisée, ce qui écarte les inquiétudes relatives à la sécurité évoquées ci-dessus.

6) POINT SUR LA COOPERATIVE SCOLAIRE

État des comptes :

Solde au 1^{er} septembre : 7713,64 euros

Participations volontaires de familles (septembre 2021) + 3549 euros

Bénéfices réalisés par la vente des photos de classes : + 898,40 euros

Dépenses réalisées dans le cadre du projet, au profit des élèves :

- Transports vers la Scène des Quais pour les spectacles de théâtre
- Achat de jeux pour les 3 cours de récréation
- Financements de projets avec intervenants extérieurs
- Achats de livres et abonnements
- Sorties "École et cinéma"

Solde au 1er mars 2022 : 7251,17 euros

5) QUESTIONS DIVERSES

Questions soulevées par les parents d'élèves :

Y aura-t-il un voyage scolaire (avec nuitées) pour les CM2 ?

Réponse de l'équipe pédagogique

La question est encore à l'étude, compte-tenu de l'absence prévue de M. Noirod, pour 6 semaines au moins, à partir du 21 mars, pour raison médicale.

Si toutes les conditions sont réunies, un projet pédagogique de sortie sera élaboré, pour les 2 classes de CM2, avec au moins une nuitée, à la fin du mois de juin, dans le département de l'Yonne.

Si toutefois ce n'était pas possible, des projets de sortie à la journée seront proposés, afin de marquer la fin de la scolarité primaire pour ces élèves.

Aura-t-on la possibilité d'un moment convivial de fin d'année ? Organisation d'une fête d'école (via la coopérative scolaire), l'organisation reposant sur les parents (les parents élus étant prêts à s'investir) ?

Réponse de l'équipe pédagogique :

L'équipe est favorable à l'organisation d'un moment convivial en fin d'année, avec l'appui des parents. Ce sera l'occasion pour les élèves de présenter des chants et danses, appris au cours de l'année scolaire. Deux dates sont proposées : le 24 juin ou le 1er juillet.

Une première réunion de préparation, avec la directrice de l'école, se tiendra le vendredi 1er avril prochain, à 17h30, sur le site Théodore de Bèze.

Mme Jacquemard propose que des animateurs s'associent également à cette fête de fin d'année.

Les parents évoquent un problème général d'entretien des bâtiments. Le sujet avait également été évoqué par l'équipe enseignante en fin du précédent conseil concernant la demande de rénovation des halls.

Les parents pointent davantage la question de bâtiments qui ont mal vieilli et qui ne sont plus adaptés (problème d'isolation thermique, salle du réfectoire inadaptée par rapport au nombre d'élèves y déjeunant, des enfants qui continuent de se plaindre d'un manque de temps pour déjeuner). Ce point est mis en lien avec les retours d'enfants sur le comportement de certains animateurs à la cantine : les parents soulèvent des problèmes de surveillance ou de violence dans la cour sur la pause méridienne. Ils demandent les propositions qui sont envisagées par la municipalité pour remédier à ces problèmes (rénovation des locaux et animateurs) ?

Suite à ces questions, un échange permet de mettre en lumière les raisons pouvant expliquer les tensions qui pèsent sur les équipes de restauration et d'animation pour respecter et faire respecter les contraintes et délais :

- les horaires liés aux déplacements en bus entre les différentes écoles concernées,
- les consignes sanitaires strictes en vigueur jusqu'aux récents allègements,
- la taille limitée des salles de restauration, au regard d'un nombre croissant d'enfants accueillis.

Environ 230 élèves déjeunent à Pierre et Marie Curie chaque jour : ceux des écoles maternelles Henri Matisse et Brichères et ceux des 2 sites des Boussicats. Avec l'assouplissement du protocole sanitaire, les élèves de l'IESHA devraient également bientôt réintégrer le restaurant scolaire.

Réponse de la Mairie

Mme Miredin annonce qu'un budget de 45 millions d'euros sera dédié à la petite enfance au cours du mandat municipal. Néanmoins, des problématiques d'infrastructures étant soulevées sur de nombreuses écoles, des rénovations ne pourront pas être conduites partout.

Mme Miredin prend note du problème soulevé pour la cantine.

Mme Jacquemard prend note des points soulevés par les parents concernant les problèmes de violence, de surveillance et de sanctions, et les reprendra avec l'équipe d'animation lors de la prochaine réunion, prévue en fin de semaine.

Certains parents regrettent que l'école n'ait pas été représentée dans le conseil municipal des enfants cette année.

Réponse de l'équipe pédagogique

L'équipe s'étant engagée, dans le cadre du nouveau projet d'école, dans l'élection de délégués et la mise en œuvre de conseils de classe et de délégués, elle n'a pas jugé opportun de mener ce projet en parallèle, de peur de créer une confusion entre ces différents rôles chez les élèves. De plus, le calendrier des opérations pour le CME étant arrivé dans les mêmes délais que l'élaboration du projet d'école, l'équipe n'a pas souhaité tout mener de front et a préféré reporter sa participation aux prochaines élections, fin 2023.

Réponse de Mme Miredin

Même si l'école des Boussicats n'a pas élu de représentants parmi ses élèves, elle peut malgré tout participer au CME en transmettant les propositions de ses élèves aux délégués élus dans les autres écoles.

La séance est levée à 19h50.

Mylène LEVALET, DEA



Dominique GONTARD, secrétaire de séance